

**Résolution relative à la notification d'un label d'alimentation positive à l'UE
(Nva / amendement global majorité + Ecolo-Groen)
Séance plénière 19-05-2016**

Monsieur le Président,

Chers collègues,

La proposition de résolution qui nous est soumise aujourd'hui dresse le constat suivant : l'obésité prend des proportions de plus en plus importantes dans notre pays. C'est en effet une réalité. L'OMS estime d'ailleurs qu'on peut s'attendre à une véritable épidémie en Europe d'ici 2030.

Au vu des conséquences dommageable pour la santé et du coût de l'obésité pour le budget des soins de santé, il y a évidemment lieu d'agir. Mon Groupe en est évidemment tout à fait conscient et partage cet engagement à trouver des solutions. Mais des solutions efficaces évidemment.

La solution avancée par cette résolution est la mise en place d'un système d'étiquetage complémentaire des denrées alimentaires uniforme, clair et compréhensible. C'est une bonne piste... Une des pistes je dirais. Un tel système peut en effet contribuer à des choix plus sains et à une offre alimentaire plus saine. Mais j'ai quand même envie de dire, d'une part, que l'étiquetage n'a pas comme seule fin en soi de lutter contre l'obésité et que, d'autre part, l'étiquetage ne pourra pas, à lui seul, nous semble-t-il, lutter contre le fléau que constitue l'obésité.

Lorsque nous avons pris connaissance des différents textes qui étaient sur la table, nous avons bon nombre de questions et d'inquiétudes. La première étant de savoir s'il fallait avancer sur un système d'étiquetage au niveau national alors que dans le même temps les auteurs prônaient - à juste titre - une harmonisation au niveau européen. Et malheureusement, la résolution qui est examinée aujourd'hui ne tranche pas : elle envisage l'instauration d'un système propre à notre pays tout en souhaitant toujours une uniformisation au niveau européen... Permettez-moi de trouver cela quelque peu incohérent...

Nous le savons, les labels se sont diversifiés, se sont multipliés ces dernières années et nous pensions qu'une réflexion approfondie devait être menée dans ce cadre. Dès le départ, nous savions qu'il serait extrêmement compliqué de légiférer en la matière... Cela a d'ailleurs très vite été souligné lors des auditions que nous avons menés. Et cette résolution qui constitue à nos yeux une véritable coquille vide l'atteste...

J'espère en effet que le Gouvernement n'a pas attendu cette résolution pour organiser une table ronde avec les parties concernées par l'étiquetage alimentaire, pour s'informer de ce qui se fait dans d'autres pays européens ou pour plaider au niveau européen en faveur de la mise en œuvre d'un système d'étiquetage claire et compréhensible...

Au-delà du système d'étiquetage choisi qui mérite en tout état de cause une réflexion beaucoup plus poussée sachant qu'actuellement il n'y a pas de consensus sur le modèle le plus efficace, on peut se demander ce que vous souhaitez concrètement à travers cette résolution. Envisagez-vous un système d'étiquetage obligatoire ou volontaire sachant que les Etats-membres ne sont autorisés à prendre que des mesures qui s'inscrivent dans une perspective volontaire mais que, d'après les auditions, ne pas le rendre obligatoire, lui ferait incontestablement perdre de sa force ? Envisagez-vous de fixer des conditions d'octroi du label par une autorité compétente comme le SPF Santé ou par une organisation extérieure ? Envisagez-vous un étiquetage qui concerne uniquement les denrées préemballées ou également celles sans emballages ? Envisagez-vous d'ores et déjà la prise en compte de critères nutritionnels, diététiques ou alimentaires spécifiques dans le cadre du choix de l'étiquetage ? Nous n'en savons à ce stade rien.

Alors vous me direz, il vaut mieux ça que rien... Je vous dirai qu'au vu du temps que nous avons consacré à ce dossier, au vu des discussions que nous avons eues, au vu des auditions qui ont été menées, et voyant par ailleurs que nous n'étions pas en mesure de dégager des pistes concrètes en la matière – il faut parfois se l'avouer – il aurait sans aucun doute mieux valu mettre le dossier de côté, se laisser le temps d'y réfléchir encore, d'attendre les avancées au niveau européen et les résultats d'études scientifiques au lieu de voter dans la précipitation ce texte qui n'apporte – cela est certain – aucune plus-value. C'est pourquoi, mon Groupe s'abstiendra aujourd'hui.